

FICHE METIER

Agent.e horticole

Autres dénominations : agent.e en floriculture, agent.e de production florale, agent.e pépiniériste

Ses principales missions

Il ou elle prépare et met en place les cultures et veille au développement des plantes. Ses missions sont variées et techniques (semis, rempotage, opérations de multiplication, arrosage...)

Il ou elle récolte, tri et conditionne les fleurs en prévision de la commercialisation.

Les conditions d'exercice

L'agent.e horticole ou pépiniériste exerce son activité le plus souvent sous abri (serres ou tunnels), et parfois en plein air, notamment dans le cadre de cultures de plantes en pot et à massif ou bulbes. Ses tâches varient selon le cycle des périodes de mises en culture et saisons. Quant à son rythme de travail, il évolue en fonction de l'intensité de la production et des périodes de fêtes (ventes plus importantes).

Les qualités requises

Le sens de l'observation, la dextérité, la patience et la précision sont des qualités appréciées.

Les formations

Du CAP à ingénieur, les formations sont accessibles par voie scolaire et par apprentissage. Des formations complémentaires sont accessibles à tous les niveaux, pour compléter la formation de base dans un domaine spécifique.

En démarche de **reconversion**, il est également possible de bénéficier des formations pour adultes.

Je souhaite en savoir plus sur ce métier,

04 78 19 61 50